

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3346**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce option agro-alimentaire et agro-fournitures

Nouvel intitulé : Domaine : Sciences Humaines et Sociales Mention : Aménagement du paysage Spécialité : Conduite et suivi de projets paysagers et environnementaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université du Maine - Le Mans Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université du Maine

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel prend en charge des missions pouvant avoir une dimension commerciale internationale.

Il maîtrise les techniques commerciales appliquées aux secteurs agroalimentaire et agrofournitures, et a une connaissance approfondie de l'environnement des IAA et des technologies agro-industrielles. Il assure la traçabilité des produits (engrais, fertilisants, suppléments nutritionnels pour animaux...) en appliquant les normes sanitaires.

Il intervient aussi au niveau de la gestion des risques. Il participe aux achats, à la logistique et à la communication commerciale. Maîtrisant les techniques de communication écrite et orale en langues (option bilingue ou trilingue), il prend en charge des missions à dimensions internationales dans les entreprises commerciales du secteur.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs agro-alimentaire et agro-fourniture

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : gérant de magasin, chef de rayon, animateur de réseau, assistant de chef de produit, conseiller commercial...

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1407 : Relation technico-commerciale

M1705 : Marketing

D1406 : Management en force de vente

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Méthodes de communication, langues : anglais (option bilingue) ou anglais et allemand ou anglais et espagnol (option trilingue) ; communication commerciale ; expression et culture ; approche des marchés étrangers ; présentation de l'agrofournitures
- Commercialisation en agroalimentaire : mercatique et qualité ; argumentaire produit ; consommation et distribution ; cas concrets et simulations
- Commercialisation en agrofournitures : économie et techniques commerciales ; technologies agricoles (zootechnie, phytotechnie, agroéquipements) ; mathématiques et statistiques appliquées
- Commerce International et Langues (option trilingue) : marketing international, management des opérations de commerce international, maîtrise de l'outil linguistique, négociation et relations clientèle française

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lemans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Domaine : Sciences Humaines et Sociales Mention : Aménagement du paysage Spécialité : Conduite et suivi de projets paysagers et environnementaux